

.....

**RELEVÉ DE CONCLUSION
CONSEIL du 20 Octobre 2005**

Elus municipaux : Andrée CHAREYRE, Gérard ZABATTA.

Membres titulaires et membres suppléants : Abdellak BENBAMMOU, Claudette BOEUF Jean Claude BUISSON, Odette BODIN, Mohamed CHOUAIJ, Patrick DEMEILLES, Mohamed EL MOUMNI, Philippe HERBERE, Nordine LAZRAG, Angélique MANCAUD, Francis MARTINEZ, Michel PELLETIER, Jean Philippe PITOLLET, Nathalie PRUNIER, Frédérique RENARD, Ludovic ROSSEEL, Salah TRACHI, Françoise VALET

Public : 9 personnes.

Agents municipaux : Lydia ZANETTE, Dominique FOURNIER CEDAT

Excusé(e) s : Rodolphe CHALLET, Gilles FRAPPIER, Jacqueline LEFEVRE, Gérard NEBAS, Joe KAAM, Thierry ADONIS, Abdelsselam BADRI.

Absents : Paul ROUA, Abdelilah BENBAMMOU,

Objet :

Ouverture de la séance par Andrée CHAREYRE à 20H40

Rappel de l'ordre du jour :

- ⇒ Election du co président habitant
- ⇒ Election des membres du bureau.
- ⇒ Election des groupes ou commissions de travail.

- ⇒ La charte, le règlement intérieur.

- ⇒ Les projets en cours
 - Résidence Angélique
 - Le fleurissement de la cité
 - L'achat d'un lampadaire
 - Demande du Conseil d'école Jean Zay primaire (matériel sono)

Objet :**Election du co président habitant**

Lydia ZANETTE annonce la candidature de Philippe HERBERE, elle rappelle, à la demande de Michel PELLETIER, le rôle du co président habitant, c'est à dire :

Le co président habitant suit les dossiers avec la co-présidente élue, il participe au bureau du Conseil et il est membre de droit de la commission Citoyenneté. Il représente les habitants.

Aucun autre membre du Conseil se présentant, seule cette candidature est proposée au vote de l'ensemble des Conseillers.

Philippe HERBERE est élu à main levée co président habitant à l'unanimité.

Election du bureau :

Le bureau du Conseil de quartier se réunit avant chaque Conseil ou plus (si nécessaire) Il est composé des deux Co présidents et de 4 à 6 membres.

Son rôle est de préparer l'ordre du jour du Conseil, de travailler sur les dossiers à proposer au Conseil.

Michel PELLETIER, Jean Claude BUISSON, Abdellak BENBAMMOU, Angélique MANCAUD, Jean Philippe PITOLLET proposent leur candidature au bureau et sont élus à main levée à l'unanimité.

Composition des Commissions ou groupes de travail:

Philippe HERBERE souhaite que chaque commission ou groupe de travail soit représenté dans le bureau.

Commission voirie / Aménagement du quartier:

Abdellak BENBAMMOU, Claudette BŒUF, Jean Claude BUISSON, Angélique MANCAUD, Mohamed CHOUAII.

Commission Citoyenneté:

Les deux co présidents sont membres d'office de cette commission

Nathalie PRUNIER propose sa participation.

Commission Logement et cadre de vie:

Frédérique RENARD, Patrick DEMEILLES, Michel PELLETIER, Odette BODIN

Comité éditorial Couleurs Quartiers :

C'est un journal édité sous la responsabilité de Rodolphe CHALLET Adjoint au Maire chargé de la Démocratie participative et de Robin DEGREMONT, coordinateur de l'information de proximité. Son contenu est élaboré en fonction des propositions du comité éditorial. Ce journal est édité tous les trois mois environ.

Françis MARTINEZ se propose pour représenter le Conseil de quartier du Clou Bouchet au Comité éditorial.

Un responsable pour chaque commission sera désigné lors de la première réunion. Chaque commission rend compte de son travail au bureau qui doit le valider avant présentation en conseil.

La co-présidente élue ne participe à aucune commission.

Gérard LABORDERIE du service de la Vie participative est chargé du suivi technique de toutes les fiches de proximité, il est le relais entre les commissions et les services municipaux concernés.

Objet :

La charte, le règlement intérieur :

Andrée CHAREYRE rappelle que la charte est le texte qui régit le fonctionnement des Conseils, le règlement intérieur apporte des précisions propres à chaque quartier. Elle invite les conseillers à en prendre connaissance et à proposer des compléments s'ils le souhaitent.

Les projets en cours:

Le fleurissement de la cité/ Présentation Philippe HERBERE

Compte rendu de la réunion du mercredi 5 Octobre, en présence des responsables du projet des écoles Jean Zay primaire et maternelle; Zola Maternelle; de Ludovic ROSSEEL, responsable Parents d'élèves de l'école Zola; de Angélique MANCAUD, responsable des Parents d'élèves de l'école Jean Zay ; de Jean Claude BUISSON et Philippe HERBERE Conseillers de quartier et de Dominique FOURNIER CEDAT, agent municipal.

Voir ci joint le relevé de conclusion.

Le Conseil de quartier a voté à l'unanimité la poursuite du projet pour l'année 2005/ 2006

L'esplanade de l'Angélique

Les services techniques souhaitent que Monsieur MOTTET Président du syndicat des propriétaires de l'Angélique revoie le dossier technique proposé par Gérard LABORDERIE.

Demande du Conseil d'école de Jean Zay : information au conseil

Le Conseil d'école de Jean Zay maternelle souhaite une subvention du Conseil de quartier pour l'achat de matériel audio afin d'équiper une salle d'activités ludiques et musicales.

Dans l'urgence d'une commande groupée par le service des affaires scolaires, la co-présidente élue a signée la fiche de proximité, fin juin. Montant du projet. 1013 Euros.

PROCHAINES REUNIONS

Bureau: Lundi 21 Novembre 2005 à 18 h 30 (MCSP du Clou Bouchet)

Envoi des invitations le 4 Novembre

Conseil de quartier: Jeudi 15 décembre à 20 h 30 (salle Familles, Maison pour tous du Clou Bouchet)

Envoi des invitations le 29 novembre

Bureau: Lundi 16 Janvier 2006 à 18 H 30 (MCSP du Clou Bouchet) à

Envoi des invitations le 29 décembre

Conseil de quartier: Lundi 6 Février 2006 à 20 H 30 (salle Familles MCPT du Clou Bouchet)

Envoi des invitations le 16 Janvier 2006

Fin de Séance à 22 H 30.